

DE LA CLASSIFICATION A LA CALCIFICATION !!

Depuis la proposition par l'établissement, le SNU s'est opposé à la mise en place de cette nouvelle classification, nous tenons à vous rappeler les motifs de notre opposition :

- **Cette nouvelle classification est une négation du métier du conseiller et de liquidateur !**

Elle instaure 3 filières, 18 métiers et 102 emplois, dont seulement 14 dans la filière relation de service (appui et conseil) qui représente 80% des effectifs salariés.

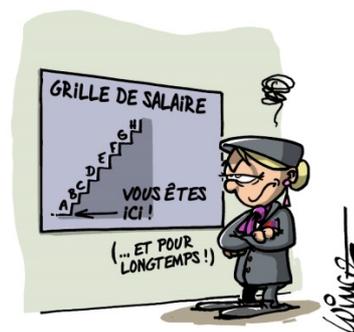
- **Une entrave à la progression des carrières :**

- **Une promotion professionnelle laissée à l'arbitraire** des ELD sans critères objectifs faisant la part belle aux objectifs individuels.
- Aujourd'hui il faut 24 années de carrière pour atteindre le salaire et le coef maximal pour un conseiller. Avec la nouvelle classification il faudra **55 ans** pour le même résultat !
- **Un repositionnement qui a valeur de promotion pour la DG : les compteurs seront donc remis à zéro !**
- **5 ans deviennent nécessaires pour que la direction justifie une absence de promotion** au lieu des 3 ans actuels. Certains collègues sans promotion depuis 4 ans ou plus, pourront attendre encore 5 ans avant un simple examen de leur évolution de carrière !
- **Pas de passerelle entre les filières** « relation de service », « support » et « management » : l'évolution professionnelle devient très cloisonnée.

- **Des « gains » salariaux bruts très faibles** pour la grande majorité : 36000 collègues (sur 50000) ne gagneront pas plus de 43 € par mois

- pour les coef 220 : **3,12€** par mois,
- pour les coef 260 : 78 €,
- pour les coef 475 : **123 €** !

- Les collègues sous statuts 2003 laissés pour compte dans cette reclassification.



**Venez-vous informer auprès de vos élus et représentants SNU et participez aux
Congés de Formation Syndicale organisé par le SNU :**

05/10/2015 : [Montélimar](#)

03/11/2015 : [Valence](#)

05/11/2015 : [Grenoble](#)

10/11/2015 : [Montmélian](#)

12/11/2015 : [Saint-Etienne](#)

17/11/2015 : [Lyon](#)

24/11/2015 : [Bourg-en-Bresse](#)